

COMMUNE DE LOUCELLES (14)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 2 / 2018 du 25 avril 2018, le Maire de la Commune de Loucelles a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. A cet effet, Monsieur Marcel VASSELIN, Cadre retraité de l'Industrie, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Caen en qualité de Commissaire Enquêteur

L'enquête se déroulera à la mairie de Loucelles, pour une durée de 36 jours consécutifs, du mercredi 6 juin 2018 au mercredi 11 juillet 2018 inclus.

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Loucelles, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal de Loucelles.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Loucelles aux dates suivantes :

- mercredi 6 juin 2018 de 16H00 à 19H00
- mercredi 27 juin 2018 de 16H00 à 19H00
- mercredi 11 juillet 2018 de 16H00 à 19H00

Le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés à la mairie de Loucelles pendant 36 jours consécutifs, du mercredi 6 juin 2018 au mercredi 11 juillet 2018 inclus. Il sera consultable à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le mercredi de 17H00 à 19H00.

Le dossier de projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme pourra également être consulté pendant toute la durée de l'enquête publique sur le site internet de la Préfecture du Calvados à l'adresse suivante : www.calvados.gouv.fr (*rubrique Publications – Avis et consultation du public- Avis enquête publique*)

Un accès gratuit au dossier est également garanti par 1 poste informatique dans les locaux de la mairie de Loucelles, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le mercredi de 17H00 à 19H00.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique sur support numérique auprès de : M. Jean DUVAL, Mairie – 4 Rue de la Mairie – 14250 LOUCELLES.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Loucelles. Elles pourront également être adressées par courrier postal à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante: Mairie de Loucelles – 4, Rue de la Mairie – 14250 LOUCELLES.

Le public pourra également, pendant toute la durée de l'enquête, transmettre ses observations au Commissaire Enquêteur à l'adresse de courrier électronique suivante : loucelles.mairie@free.fr ou directement sur le site internet de la Préfecture du Calvados.

Les observations du public transmises par voie postale ou par voie électronique, ainsi que les observations écrites reçues par le Commissaire Enquêteur aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public seront annexées au registre d'enquête et consultables en mairie de Loucelles.

Les observations transmises par voie électronique seront également consultables sur le site internet de la Préfecture du Calvados.

La décision de l'autorité environnementale qui figure parmi les pièces du dossier soumis à enquête sera également consultable en mairie de Loucelles et sur le site internet de la Préfecture du Calvados.

Une copie du rapport, avis et conclusions motivées du Commissaire Enquêteur sera déposée en mairie de Loucelles et adressée au Préfet du Calvados, pour qu'elle soit tenue à la disposition du public pendant 1 an et 1 mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport, avis et conclusions du Commissaire Enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Préfecture du Calvados et consultables pendant 1 an et 1 mois après la clôture de l'enquête.

Jean DUVAL,
Maire